# Addenda à la famille COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE (Saint-Vincent et Grenadines)

Philippe Clerc

Avec mes remerciements à *Cathy Aqu*art et *Peter Redhead* pour leur aide appréciable

Ceci est complément d'information concernant la famille COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE remarquablement recensée et détaillée par *M. de Grimouard* dans GHC 230, novembre 2009, pages 6086 et 6087.

En effet il y mentionne que : « Joseph Marie COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE et son épouse aurait eu au moins 8 enfants » parmi lesquels :

- **6 Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE**, présumé né à Cariacou vers 1761, destinée ultérieure inconnue ;
- 2 Paul Alexandre COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE, né à Cariacou le 7 octobre 1756 « destinée ultérieure et alliance éventuelle inconnues. » et deux autres fils
- 7 Jean Stanislas COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE 8 Louis Julien COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE

Voici donc un addenda sur les destinées ultérieures de Paul Henri et Paul Alexandre COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE tous deux natifs de l'île de Cariacou (Grenadines), comme leurs frères Jean Stanislas et Louis Julien, qui avaient été ajoutés à la liste de *M. de Grimouard*, avec Jean Stanislas, par *Bernadette et Philippe Rossignol*.

Auparavant, un commentaire concernant leur père Joseph Marie COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE et son épouse Catherine Victoire THIBAULT d'ALLERIT :

Il est dit dans l'article de GHC 230 que « selon la tradition, ils seraient tous deux décédés en 1798 à Frontenay Rohan Rohan et qu'ils l'étaient en tous cas dès le 11 mars 1798 au mariage de leur fille Marie Luce. »

Or un testament de Joseph Marie COUTOCHEAU de Saint Hilaire, d'une part rédigé en français à Londres le 1er juillet 1788 <sup>1</sup> et d'autre part traduit et enregistré dans cette même ville de Londres le 31 octobre 1797 <sup>2</sup>, nous apporte les informations suivantes :

- il déclare que ce testament est son dernier et qu'il a été écrit en présence de Gabriel Clarmont (Clermont?) et David de Beaune, puis enregistré à Londres le 30 juillet de la même année; on y apprend aussi que ces deux témoins, domiciliés à Londres, ont prêté serment respectivement le 28 octobre et 8 novembre 1796, ce qui suggère que Joseph Marie COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE soit décédé en 1796, probablement à Londres, en émigration; les procurations de deux de ses fils à leur frère Paul Henry, établies les 4 août et 26 septembre 1796, confirment que ce décès est de 1796, lieu et date exacte non précisés.
- on y apprend que son épouse, dame Catherine Victoire THIBAULT d'ALLERIS, est encore vivante au moment où il écrit ;

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L.S.D. microfilm n°film 1563517, notariat de la Grenade.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> British National Archives, Wills 1384-1858 (transmis par Mme *Cathy Aquart*)

- il lègue 25 000 livres tournois à **Jacques Joseph son fils aîné**, « pour lui tenir lieu de droit d'aînesse dans mes biens des Isles situés à Cariouacou sous le gouvernement anglais » ; s'il meurt sans enfants légitimes la somme passera au fils suivant par l'âge « et de mâle en mâle jusqu'au dernier, Louis Julien » ;
- il y énumère ses enfants héritiers (il s'agit probablement de l'ordre de naissance <sup>3</sup>):
  Marie Angélique, Victoire Sophie, Jacques Joseph, Catherine Angélique, Paul Henry,
  Paul Alexandre, Marie Anne Elisabeth, Céleste Victoire <sup>4</sup>, Jean Stanislas, Louis Julien,
  Marie Luce Françoise Constance;
- les exécuteurs testamentaires seront ses fils Jacques Joseph et Paul Henry, qui recevront 1500 livres tournois chacun, et à défaut (« par mort ou autrement »), Paul Alexandre et Jean Stanislas leurs frères.

### 7 Jean Stanislas COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE de LA MORINIÈRE

Dans le même LSD microfilm n° 1563517, notariat de la Grenade figure une procuration établie par Jean Stanislas COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE de LA MORINIÈRE (sic), le 26 septembre 1796 « à Dortmund Ville Libre impériale en Westphalie » à son frère « Monsieur Paul Henry chevalier Coutocheau de Saint Hilaire » pour « recueillir et gérer ma part et portion des habitations situées à Cariacou Isles Grenadines dans les Antilles, provenant de la succession de feu Marie Joseph Coutocheau de Saint Hilaire notre père » (etc.).

#### 8 Louis Julien COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE

Toujours dans le microfilm LSD du notariat de la Grenade, figure aussi la procuration établie le 4 août 1796 « au quartier général de Meuningen » du Prince de Condé, par « Mr Louis Julien Coutocheau de St Hilaire, gentilhomme et officier au régiment français de La Fère Infanterie » à « Messire Paul Henry chevalier de Coutocheau de St Hilaire son frère ».

#### 6 Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE :

Enfin dans les « Saint-Vincent Deeds books » (SVG Deeds), récemment mis en ligne <sup>5</sup> un « *marriage agreement* » concernant une certaine Constance de SAINT HILAIRE permet de lever une partie du voile sur le devenir de ce Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE.

Ce « marriage agreement » est un document en anglais de 5 pages dont la première contient l'essentiel des informations à caractère généalogique pouvant intéresser cette branche. En résumé, il s'agit d'un contrat de mariage établi le 7 avril 1834 entre Constance de SAINT-HILAIRE, de l'île de Mayreau (Grenade), et un certain John BOOTH, de l'île de Saint-Vincent, avec une référence au testament de feu Paul Henri Coutocheau

<sup>3</sup> La transcription du testament ne permet pas de distinguer clairement les prénoms des enfants, les virgules étant placées aléatoirement.

<sup>4</sup> A noter que l'article de GHC indique en page 6087 au paragraphe 10.bis que : « Parmi les 3 sœurs Coutocheau de Saint-Hilaire incarcérées à Brouage en 1794, la Morinerie cite « Céleste », sans autre précision ; nous n'avons trouvé ce prénom sur aucune pièce d'état civil concernée, ni sur aucune signature... »

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> EAP688 Deeds 1833-1834 (part 2) <a href="http://eap.bl.uk/database/results.a4d?projID=EAP688">http://eap.bl.uk/database/results.a4d?projID=EAP688</a> (dans le registre pages 402 à 406).

de SAINT-HILAIRE de l'île de Cariacou, testament daté du 27 décembre 1821, précisant que Paul Henri a donné réparti et légué ses biens entre son amie (« *friend* » dans le texte) Marie Madeleine LUCAS et les 9 enfants réputés les siens (« *his nine reputed children* ») nés de la dite Marie Madeleine LUCAS, à savoir :

- Henrietta de SAINT-HILAIRE
- Sophie de SAINT-HILAIRE
- Céleste de SAINT-HILAIRE
- Victoire de SAINT-HILAIRE
- Lucie de SAINT-HILAIRE
- Constance de SAINT-HILAIRE
- Mary-Ann de SAINT-HILAIRE
- Paul de SAINT-HILAIRE
- Henry de SAINT-HILAIRE

A noter que, pour la famille SAINT-HILAIRE, les signataires de ce « Marriage agreement » sont Henry et Paul SAINT-HILAIRE!

Toutefois un autre testament de Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE est listé dans un index des S.V.G. Deeds et daté du 29 juillet 1824. Je n'ai pas pu pour autant en obtenir le contenu. Sans doute avait-il modifié celui du 27 décembre 1821.

On peut donc en conclure que Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE a fini ses jours en l'île de Cariacou entre fin 1827 et avril 1834 et qu'il a peut-être eu une descendance mâle (à priori non légitime) par l'un de ses deux fils, Henry ou Paul de SAINTE-HILAIRE ?

Par ailleurs, le nom d'une Mary Ann Constance de SAINT-HILAIRE apparaît également sur un autre document en anglais <sup>6</sup> concernant la vente d'un domaine lui appartenant sis en l'île Petit Saint-Vincent (Grenadines) qu'elle avait légué à l'église catholique romaine de cette île : « Mary Ann Constance de Saint-Hilaire de l'île de Petit Saint-Vincent, ayant dûment établi son dernier testament daté du 11 mai 1876, décédée au mois de mars 1884 sans avoir modifié ou révoqué son dit testament... »

Plus tard en 1926, le clergé local céda le domaine qu'il avait reçu de la famille de SAINT-HILAIRE à une famille OLLIVIERRE <sup>7</sup> dont il n'est pas impossible qu'elle puisse descendre de la famille de François OLLIVIER présent à la Grenade dès le début du XVIIIe siècle. C'est en fait une certaine Lilie BETHEL, une sœur d'un certain Arthur OLLIVIERRE, qui hérita de la propriété de Petit Saint-Vincent, laquelle resta dans cette famille pendant 40 ans, jusqu'en 1966, date où elle fut vendue pour 33.000 dollars U.S. à des acheteurs américains qui y construisirent par la suite un hôtel.

On pourrait donc penser que, avant mars 1884, Mary Ann Constance de Saint-Hilaire aurait été la dernière représentante des Coutocheau de Saint-Hilaire à la Grenade. Toutefois il y a peu de temps de cela un correspondant américain, Peter Redhead, m'a indiqué qu'il y avait encore deux personnes très âgées portant le nom de SAINT-HILAIRE et habitant l'île Mayreau (Grenadines).

Constance de SAINT-HILAIRE fut inhumée sur l'île Petit Saint-Vincent et Peter Redhead qui connaît bien cette île m'a confié que sa tombe fut un temps présente parmi

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Document et information communiqués par M. *Peter Redhead*.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Même source.

quelques autres du côté sud de l'île mais que malheureusement toutes ces tombes furent ensuite détruites par les Américains lors de leur rachat de l'île en 1965.

#### 2 Paul Alexandre Coutocheau de SAINT-HILAIRE :

Il n'y a pas de procuration de lui à son frère Paul Henri, sans doute parce qu'il vivait avec lui à l'époque, aux Antilles (Cariacou ou Saint Vincent), alors que les deux autres frères étaient dans l'armée des émigrés.

Il est cité le 10 juillet 1807 dans deux transactions d'esclaves (affranchissement ou vente), l'une avec son frère Paul Henri et l'autre avec un certain Pierre ALEXANDER, mais c'est son testament en français, déposé chez un notaire de la Grenade le 8 octobre 1808, qui nous donne davantage d'informations :

Paul Alexandre COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE, natif de l'île de Cariacou dépendant du gouvernement de la Grenade et résident en l'île de Mayreau dépendant du gouvernement de Saint Vincent stipule dans son testament :

- qu'il donne et lègue une somme d'argent à François ROUVIER
- qu'il donne et lègue une somme d'argent à Marie Noëlle, mulâtresse libre, femme de Joseph Thomas, ainsi qu'à Marie Reine, mulâtresse libre, fille de Véronique Jean Pierre, également mulâtresse libre.
- qu'il nomme et institue pour héritiers universels de ses biens ses frères et sœurs suivants 8:
  - Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE
  - Jean Stanislas COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE
  - Louis Julien COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE
  - Sophie COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE
  - Marie Angélique de SAINT-HILAIRE
  - Marie Elisabeth de SAINT-HILAIRE, Dame de VAREUILLE [sic]
  - Victoire de SAINT-HILAIRE
  - Marie Luce de SAINT-HILAIRE, Dame de GRIMOIRE [sic]
  - Marie Constance de SAINT-HILAIRE
- qu'il nomme et institue comme exécuteurs testamentaires de ses volontés et administrateurs de ses biens ses deux frères Paul Henri et Louis Julien Stanislas [sic] COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE, ainsi que son ami Walter Mc INNES.

Il n'a donc pas eu de postérité et sans doute pas non plus d'épouse.

#### Jacques Joseph COUTOCHEAU de SAINT HILAIRE

Nous ne découvrons ce fils aîné que par le testament de son père. Il est probablement mort entre 1788, date de la rédaction du testament et 1796, peut-être lui aussi dans les armées des émigrés.

C'est donc le fils suivant, Paul Henri d'après l'énumération des enfants dans le testament, qui devient le fils aîné, ce pourquoi la procuration de deux de ses frères lui est adressée.

<u>Lire</u>	un	autre	<u>artic</u>	<u>le</u>

Page d'accueil

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ce sont donc les frères et sœurs vivants en 1808. Il énumère d'abord ses frères puis ses sœurs.